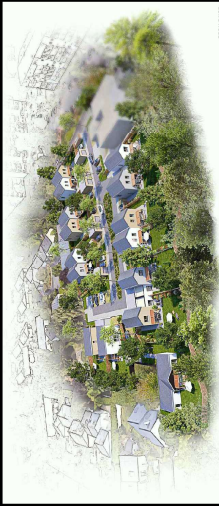
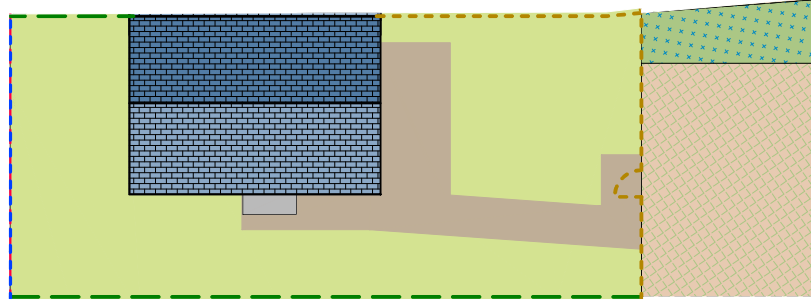


COUR AUSTRALE Angers

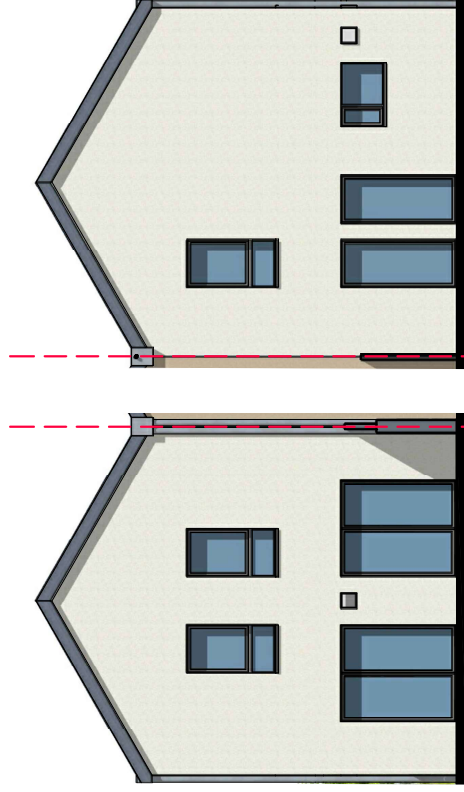
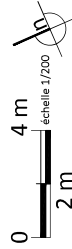


Clôture du voisin conservée

- Clôture rigide en treillis soudé noir (h = 1,8 m)
- Palissade bois selon modèle ci-joint ou issue du commerce (h = 1,8 m)
- Clôture grillagée simple torsio (h = 1,2 m)
-

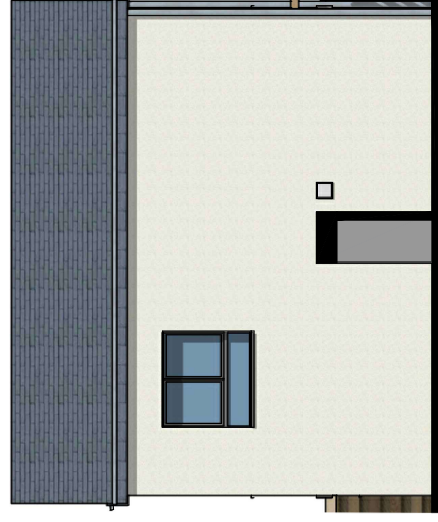


plan de masse



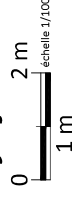
façade Sud

façade Nord



façade Est

façades

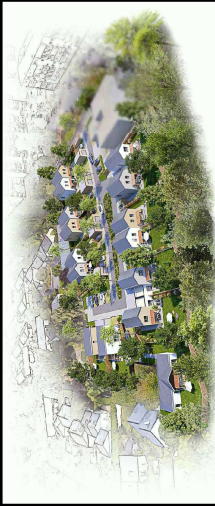


Lot	Type	
2	4	
DÉSIGNATION DES PIÈCES		SURFACES
RDC	PIÈCE DE VIE	38,8 m ²
	PLACARD	0,6 m ²
	W.C.1	1,1 m ²
	BUANDERIE	3,8 m ²
ÉTAGE	CHAMBRE 1 + Pl.	10,7 m ²
	CHAMBRE 2 + Pl.	10,9 m ²
	CHAMBRE 3	9,4 m ²
	SALLE DE BAIN	5,2 m ²
	W.C.2	1,4 m ²
	PAC	0,8 m ²
	PALIER	4,0 m ²
SURFACE HABITABLE		86,7 m²
TERRASSE		19,2 m²
SURFACE PARCELLE		318,0 m²



Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécutions. Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipements et le mobilier sont mentionnés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'implantation des éléments de cuisine (L, L.V, C et R) est indicative, et permet de visualiser le positionnement des arrivées et évacuations d'eau à la livraison des logements.

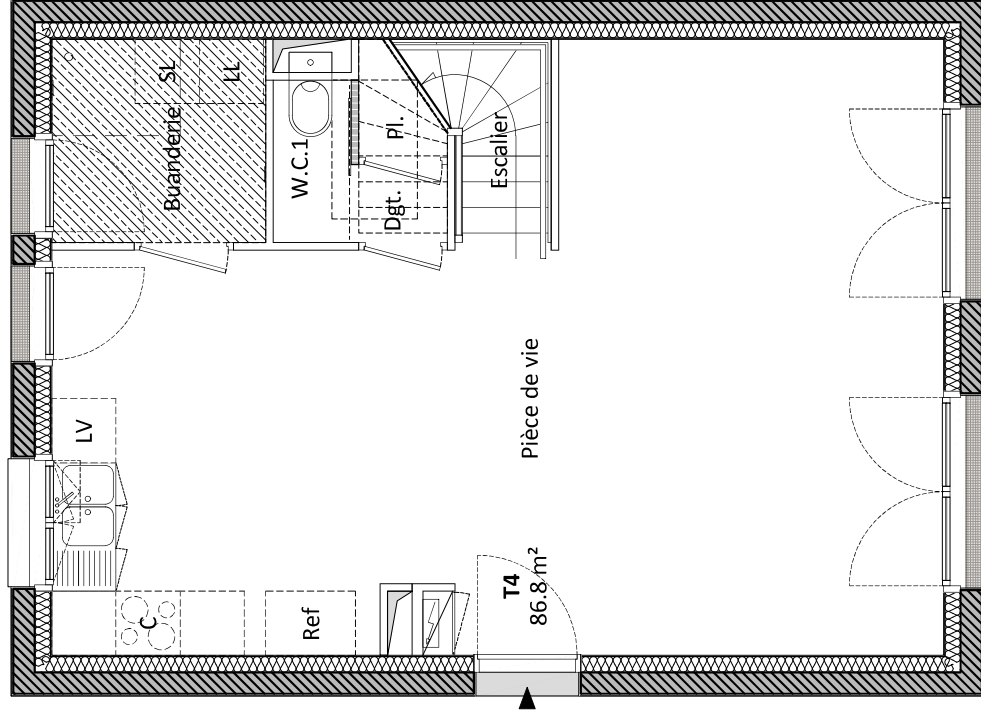
17 novembre 2023



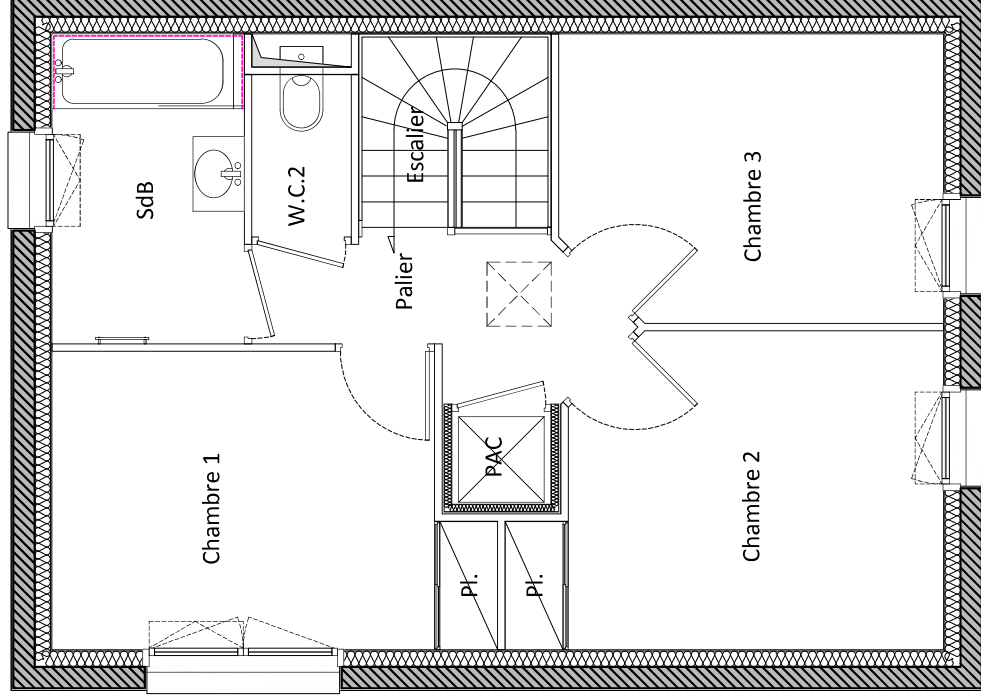
COUR AUSTRALE Angers

Plans de commercialisation

Lot	Type	
2	4	
DÉSIGNATION DES PIÈCES		SURFACES
RDC	PIÈCE DE VIE	38,8 m ²
	PLACARD	0,6 m ²
	W.C.1	1,1 m ²
	BUANDERIE	3,8 m ²
ÉTAGE	CHAMBRE 1 + PI.	10,7 m ²
	CHAMBRE 2 + PI.	10,9 m ²
	CHAMBRE 3	9,4 m ²
	SALLE DE BAIN	5,2 m ²
	W.C.2	1,4 m ²
	PAC	0,8 m ²
	PALIER	4,0 m ²
SURFACE HABITABLE		86,7 m²
TERRASSE		19,2 m²
SURFACE PARCELLE		318,0 m²



plan du rez-de-chaussée



plan de l'étage



Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécutions. Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipements et le mobilier sont mentionnés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'implantation des éléments de cuisine (L, LV, C et R) est indicative, et permet de visualiser le positionnement des arrivées et évacuations d'eau à la livraison des logements.